

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 57 (1921)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LVII^e ANNÉE
N° 10.

14 MAI
1921

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : ALBERT CHESSEX : *Autorité et discipline*. — PONOCRATE : *Du droit de l'écolier à... l'indiscipline*. — E. LARAVOIRE : *Le mouvement pédagogique international*. — *L'école unique en France et en Norvège*. — L'ÉCOLE ET LA VIE : *Une heureuse initiative*; *La Belle au Bois dormant*. — LES LIVRES. — PARTIE PRATIQUE : J. CHAPPUIS : *Le jardinage*. — Dr P. JOMINI : *La recomposition de la lumière blanche par les trois couleurs élémentaires*.

AUTORITÉ ET DISCIPLINE

Ce n'est pas sans une secrète joie que le chroniqueur trouve parfois, dans la masse des ouvrages pédagogiques, un livre¹ qui ne dit rien des programmes, qui laisse délibérément dans l'ombre toutes les matières à enseigner, pour mettre en pleine lumière ces deux facteurs essentiels de toute œuvre d'éducation : le maître et l'élève. Dissenter sur les rapports de l'élève et du maître, c'est poser la grave question de la discipline et de l'autorité. Aucun problème pédagogique n'est à notre sens plus intéressant, plus passionnant que celui-là, et nous savons gré à M. Albert Autin d'avoir voulu embrasser moins pour mieux étreindre, et de s'être volontairement borné à ce seul ordre de faits.

« Les masses laborieuses, dit M. Jules Payot dans la courte préface qu'il a écrite pour le livre que nous nous proposons d'analyser brièvement, n'acceptent plus qu'avec impatience la notion d'autorité conçue comme une espèce de droit divin dégénéré en droit de classe. » Voilà le problème posé. Nous assistons à une transformation de l'idée même d'autorité, et cette évolution atteint aussi le monde des écoles. M. Autin s'est donc efforcé d'étudier ce qu'on a appelé la « crise de respect », et de voir si l'on ne pourrait pas trouver dans une analyse attentive des sentiments de l'écolier contemporain, la solution même du conflit.

Autrefois le maître était généralement respecté comme tel, parce qu'il était le maître, et sans que sa personne même entrât

¹ Albert AUTIN, *Autorité et discipline en matière d'éducation*. Bibliothèque de philosophie contemporaine. Paris, Félix Alcan, 1920. 136 pages ; 7 fr. français.

pour rien dans cet hommage. Cet état de choses est en train de disparaître. Les élèves échappent de moins en moins à la tentation de juger leurs maîtres,— ils y apportent bien entendu de l'inaptitude et souvent de la partialité,— et ils proportionnent à ce jugement leur respect et leur soumission. L'élève ne refuse pas de reconnaître l'autorité du maître, mais il exige de ce dernier une certaine façon de lui présenter l'autorité ; il veut que l'homme soit digne des égards dus à la fonction.

La partie du livre la plus neuve et la plus originale est celle qui traite de la « notion d'autorité ». C'est avant tout comme un devoir que l'autorité apparaît à M. Autin, et c'est dans cette conception-là qu'il trouve la clef du problème. L'autorité n'est pas uniquement un droit : elle comporte des devoirs ; elle est un *ministère*, un *service*. Et c'est ce point de vue qui de nos jours s'impose de préférence aux élèves.

« Ils attendent quelque chose du maître ; ils l'attendent comme y ayant droit ; ils l'attendent non pas avec hostilité, mais avec le sentiment plus ou moins conscient que cela leur est dû. Attitude de créanciers, dira-t-on. Voilà qui est plaisant. Peut-être, mais le fait est là. Disons, si l'on veut, pour garder de la mesure, que l'enfant souhaite de trouver chez son maître des qualités d'intelligence et de dévouement, dans l'ordre des réalités scolaires, bien entendu, et même souvent un peu au-delà, dans le domaine assez mal défini, sur nos programmes, de la morale. S'il ne rencontre pas ces qualités souhaitées, il éprouve une sorte de déception, de déconvenue, qui engendre chez lui, selon les cas, des sentiments variés, dont la gamme s'étend de l'indifférence, souvent appelée à tort paresse, jusqu'à l'hostilité sous toutes ses formes, en paroles et en actes.

» Tel maître ne corrige pas, ou ne corrige qu'irrégulièrement, ou encore ne corrige que d'une manière superficielle les devoirs qui lui sont remis. N'allez pas croire que ces défaillances passent inaperçues, qu'elles laissent les enfants indifférents. Il y a, je le sais, des paresseux qui s'accommodent de ce régime. Ils sont très rares. La plupart, les moins laborieux eux-mêmes, ont le sentiment qu'ils sont lésés dans un droit légitime... Par voie de conséquence, ils sont convaincus que le maître manque absolument ou seulement en partie à un devoir, à une obligation morale ;... il se discrédite à leurs yeux dans la mesure même de cette défaillance.

» Il en est de même des directions proprement morales que les enfants attendent du maître. Celui qui par négligence ou par fai-

blesse, laisse passer sans les relever des manquements à la politesse, ou, à plus forte raison, aux exigences supérieures de la moralité, celui-là cause à l'ensemble de ses élèves et à celui-là même chez qui il tolère ces manquements, l'impression qu'il est inférieur à sa tâche, qu'il ne fait pas intégralement son devoir, entendez qu'il ne s'acquitte pas, vis-à-vis de ses disciples, de ce qu'il leur doit. »

M. Autin consacre aux sanctions des pages excellentes. En homme d'expérience, il réfute les théories absolues des « pédagogues en chambre » qui prétendent, les uns multiplier les punitions et en faire l'élément essentiel de l'autorité, les autres les supprimer entièrement. Il sait très bien que les punitions sont parfois nécessaires, mais qu'elles doivent être aussi rares que possible. Elles sont à la vie normale de l'école ce que l'intervention du médecin est à la vie normale du corps et celle de la police à la vie normale de la cité.

La principale condition de l'autorité, c'est la personnalité du maître. Il faut que le maître soit « quelqu'un ». Mais il ne s'agit pas là d'un idéal inaccessible aux forces humaines. Ceux de nos maîtres qui ont fait sur nous une impression profonde et durable n'étaient pas nécessairement parfaits ; ils agréaient à ceux-ci plus qu'à ceux-là ; ils avaient des détracteurs ; mais ils s'imposaient malgré tout à l'attention et au respect.

Même les qualités corporelles jouent en ceci un rôle. Trop longtemps les enseignants ont dédaigné les exercices physiques, et M. Autin se rencontre ici avec M. Duvillard pour conseiller aux maîtres la pratique des sports. Mais il nous faut davantage encore des qualités d'intelligence. Il faut que nous ayons une vie intellectuelle active pour créer cette vie et l'entretenir chez nos élèves. Sinon ils sombreront dans l'indifférence. Le maître ne doit pas enseigner comme il ferait n'importe quelle besogne matérielle. « Rien de grand, a écrit Pascal, ne se fait sans passion. »

Mais « les qualités les plus brillantes de l'esprit peuvent faire un moment illusion ; elles ne parviennent pas à masquer l'indifférence du cœur. » Il faut donc au maître des qualités *moraes*. D'après M. Autin ces vertus sont au nombre de quatre ; deux sont fondamentales : ce sont le dévouement et la justice ; les deux autres sont surérogatoires : ce sont l'aménité et l'entrain. Si M. Autin ne recule pas devant le mot de *vertu*, ce n'est pas, insistons-y, qu'il veuille nous proposer un idéal inaccessible, mais parce qu'il sait que tout progrès moral veut être conquis de haute lutte. « Vertu, dit-il, est ici plus fort que qualité. Le mot implique, outre les dis-

positions naturelles ou acquises, une sorte de discipline morale tendant à développer et fortifier en soi ces dispositions. »

A propos de l'aménité, M. Autin insiste sur l'importance de la politesse des manières et montre combien elle contribue à asseoir l'autorité du maître. Car l'écolier n'est pas indifférent à « cette fleur de courtoisie qui respecte chez soi la dignité et, chez les autres, la pudeur, cette surveillance discrète de soi-même qui ne laisse échapper aucun geste équivoque, ou simplement vulgaire. »

Ne vous a-t-on pas, comme à moi, donné parfois ce conseil néfaste : « N'avouez jamais à vos élèves que vous vous êtes trompé, ne reconnaissiez jamais en leur présence que vous avez eu tort ? » M. Albert Autin est catégorique à cet égard :

« Quiconque, parmi les maîtres dignes de ce nom, reconnaît une erreur ou une injustice, doit avoir le courage de la confesser et de la réparer. Un tel aveu, une telle réparation ne sont pas de nature à ébranler son crédit. Au contraire, l'enfant est sensible au sentiment de la justice chez ses supérieurs. Il y est d'autant plus sensible qu'il est, en somme, désarmé et sans moyen de défense contre l'iniquité. Son obéissance se renforce ici de confiance. Car — c'est où il faut en venir — point d'éducation sans confiance. »

Si nous en avions la place, nous ferions à M. Autin quelques objections en terminant. Nous lui demanderions d'abord pourquoi il a si grand peur de passer pour un novateur. Il se rend très bien compte que sa place est à l'avant-garde, mais il s'en défend comme s'il craignait de déplaire aux traditionalistes. C'est ainsi qu'on le voit répéter à quatre reprises : « Il ne saurait être question, encore un coup, d'innover ! » Et pourquoi donc, je vous prie ? L'école est-elle parvenue à un si haut degré de perfection, qu'il soit désormais impossible d'y rien améliorer ? Tout le livre, du reste, dément cette attitude, et le chapitre sur *l'entraînement* — pour prendre un seul exemple — est une très jolie esquisse de « l'école active », telle que la préconisent les novateurs.

Ma seconde objection dérive de la première. De même que M. Autin, quoique « avancé », s'efforce de faire en sorte qu'on ne s'en aperçoive point, de même après avoir analysé d'une manière admirable l'état d'esprit de l'élève contemporain et battu congrûment en brèche le droit divin du maître, il n'ose pas aller jusqu'au bout de ses principes et recommander carrément l'autonomie *relative* des écoliers.

Mais en dépit de cette prudence — excessive à notre gré — ou

peut-être pour d'autres lecteurs à cause même de cette prudence, le livre de M. Albert Autin mérite de retenir l'attention. Le problème qu'il étudie, et qu'il résout, est l'un des plus importants de ceux qui se posent non seulement aux maîtres d'école, mais encore à tous ceux qui dans quelque domaine que ce soit,—ménage, métier, agriculture, commerce, industrie, armée, administration, etc.,—ont une autorité à exercer. Par là, il dépasse le cadre de l'école, il a une portée nettement sociale.

ALBERT CHESSEX.

DU DROIT DE L'ÉCOLIER A... L'INDISCIPLINE

J'imagine que Caïn et Abel, à l'âge où ils étaient de petits grimauds d'école, durent faire le désespoir de leur institutrice par leur babillage immoderé... Disons bien vite à la décharge de leur père, de malheureuse mémoire, qu'il avait plus à faire à résister aux coupables entraînements de son aventureuse épouse qu'à surveiller l'éducation de ses deux galopins. Et d'ailleurs il eût perdu son temps à leur frotter les oreilles sur la foi des rapports défavorables de leur éducatrice. La preuve, c'est que tous les efforts tentés depuis lors pour emmuseler la gent studieuse ont pitoyablement échoué. Douceur, violence, pensums, retenues, aucun des mille et un remèdes éprouvés au cours des âges à cet effet, ne s'est jamais avéré efficace. Toujours, après s'être donnée un instant, la victoire s'est échappée l'instant d'après, insaisissable et moqueuse. Et notre vingtième siècle, qui se glorifie d'avoir découvert l'*Arbeits-schule* et les principes *montessoriens*, n'a pas encore inventé le moyen d'empêcher la langue d'un écolier d'aller comme un claquett ! Le péché de bavardage, que la lointaine aïeule des pédagogues reprochait aux fils d'Adam, est plus florissant que jamais. J'en atteste les candides remarques qui accompagnent si souvent les notes mensuelles de conduite et de travail de nos élèves. Misère de nous !...

Qu'est-ce à dire, sinon que mutisme et écolier sont deux termes irrémédiablement inconciliables ?

L'immobilité de l'esprit et du corps d'un jeune être normalement constitué est une *impossibilité physiologique*. Les réactions extérieures de son tempérament ne sont pas les mêmes que celle de l'adulte. Ce qui en témoigne, c'est que vous, Monsieur, qui êtes posé, sensé et chauve, vous n'éprouvez pas comme lui le besoin de jouer à la corde ou de sauter à cloche-pied. Le sang de l'enfant regorge de globules rouges. Ses veines transportent un irrésistible

torrent de vie, un excès de sève qui doit être dépensé en mouvements plus ou moins désordonnés des membres et de...la langue. Son agitation et son bavardage sont des besoins inéluctables. Ce sont en quelque sorte des fonctions organiques au même titre que sa respiration et sa digestion. S'opposer à leur exercice normal, est aussi ridicule que prétendre refouler l'eau d'une source. Et le cas d'un écolier qui serait de son propre gré aussi muet qu'une carpe ou aussi tranquille qu'un rhumatisant, relèverait à mon avis du miracle ou de la pathologie ! Quant au pédagogue qui ambitionnerait, par une contrainte de tous les instants, de frapper sa classe de paralysie générale, il commetttrait un crime de lèse-enfance, contre lequel je me révolterais ouvertement si je revenais à l'âge des saintes innocences... A Dieu ne plaise que nos écoliers ressemblent jamais à ce lymphatique qu'on leur donne en exemple ! Rendons grâces au ciel de ce qu'ils sont en général de vrais salpêtres : mieux vaut cent fois la vigueur du corps unie à un entendement moyen que l'hypertrophie de l'intelligence jointe à l'anémie et à la scrofule !

C'est encore une *impossibilité psychologique*. L'abbaye de la Trappe, dont les pensionnaires condamnent héroïquement leur langue à une paralysie éternelle pour l'édification des parlementaires et des filles d'Eve, n'accueille dans son sein que des êtres d'âge mûr. Ils n'ont rien de l'écolier, ces fakirs de l'Inde qui, par mortification ascétique, s'installent un beau matin au milieu d'un carrefour, à genoux et un bras en l'air, et qui demeurent volontairement immobiles des années durant. Et quand le roi des Enfers condamna Thésée à rester éternellement assis, il savait bien que seul un héros pouvait supporter sans perdre la raison un supplice de cette cruauté... Trappistes, fakirs, héros : des *hommes* en un mot, qui sont à même d'accomplir des choses extraordinaires parce que leur raison et leur volonté ont acquis là maturité et la puissance nécessaires. Or un enfant n'est pas un homme, passez-moi cette naïveté. Il n'a pas, en général, l'étoffe d'un martyr, parce que, précisément, il est aussi pauvre de volonté que de raison : s'il possédait l'une et l'autre de ces facultés, il ne serait pas un enfant, mais une manière de vieillard prématûr, sans grâce, sans gaieté, sans espièglerie, sans rien de ce qui fait le charme de la jeunesse enjouée et insouciante. Il est donc moralement désarmé contre les réflexes qui tenaillent sans répit ses muscles frémissants. Comment dès lors s'imposerait-il, je vous prie, une impossibilité de momie égyptienne, une, deux... trois heures d'affilée ? Certes, on arrive parfois à l'y contraindre, mais c'est là une sagesse bien

fragile, à la merci du plus petit incident. Qu'un moineau piaillard, ivre de soleil et de liberté, vienne, de l'appui de la fenêtre, insulter à sa réclusion, qu'un garnement de ses voisins bombarde le plafond de ses projectiles de papier mâché, que le lutin qui dort en lui l'indue tout à coup à la tentation ...et notre petit saint de jeter son bonnet par-dessus les moulins !

La nature ondoyante et diverse de l'écolier est donc un mal nécessaire. Il faut en prendre son parti. Et si l'institutrice des premiers frères ennemis en épouvait de l'impatience, combien plus l'éducateur d'aujourd'hui qui doit faire front à trente ou quarante rien-qui-vaille, a-t-il sujet d'avoir souvent ses nerfs ! Mais de là à ériger en système le silence et l'immobilité en classe, il y a un abîme.

Car avant de condamner sans retour le naturel bavard et turbulent de l'écolier, il convient de se demander... si c'est vraiment un mal. Sans doute l'école a le devoir, non pas de couver des assembleurs de nuées, mais de préparer des gaillards qui sachent joindre le geste à la parole. Reste à savoir si l'école-caserne n'est pas plus propre que l'école active à développer la verbosité. Quelque paradoxal que cela puisse paraître, j'incline à penser que c'est plutôt à l'école du silence que se forment les rhéteurs et les agités de la comédie humaine. On ne violente pas impunément la nature. Dès l'instant qu'elle n'est pas tenue en lisière, c'est-à-dire dès l'entrée du jeune homme dans la vie, elle reprend ses droits, et par surcroît elle se récupère de tout son arriéré...

Mais là n'est pas la question. Loin d'être un défaut préjudiciable à un enseignement bien entendu, la mobilité d'esprit et de corps de l'enfant, dis-je, est un auxiliaire précieux du pédagogue. C'est un témoignage de l'existence de cette spontanéité d'intérêt dont l'école « nouvelle » fait le fondement de sa didactique. Pour la faire servir à l'éducation de l'enfant, il n'est que de l'exploiter en la disciplinant. C'est ainsi que l'école active a préconisé les travaux manuels et les sorties d'études qui permettent au besoin de mouvement et de curiosité de l'enfant de se donner utilement carrière. C'est ainsi également que le principe de l'enseignement mutuel peut être mis en œuvre dans la même intention. Qu'est-ce qui empêche, par exemple, je vous prie, que plusieurs élèves se groupent ou circulent même d'un banc à l'autre pour résoudre ensemble une difficulté orthographique ou arithmétique, sous réserve bien entendu que ce conciliabule ne tourne pas au palabre ? L'opération ne va pas, certes, sans quelque bruit, sans un brin de digres-

sion ou de gaîté, mais le cas, avouez-le, n'est pas pendable pour autant.

Mais je vais faire crier au soviétisme scolaire ceux qui n'ont foi qu'en la discipline coercitive et qui mettent leur idéal dans ces classes-temples où règne le silence des espaces célestes, où l'on ne parle, ne bouge et ne s'égaye que sur ordre. Tant pis ! Ce que je redoute bien davantage, c'est qu'on n'arrive pas à restituer l'enfant à l'enfance.

PONOCRATE.

LE MOUVEMENT PÉDAGOGIQUE INTERNATIONAL

Dans tous les pays, la guerre a précipité la réforme scolaire. En ébranlant l'ordre reçu, les grandes crises font sortir l'esprit de son assiette ; désemparés dans nos croyances, nous gardons pour l'éducation notre fonds d'espérance et nous nous reposons volontiers sur elle du soin de fonder une humanité meilleure. L'évolution scientifique et industrielle, en changeant brusquement la physionomie du monde, en détruisant toute hiérarchie des valeurs, est la cause d'une contradiction singulière qui marque bien le désarroi de notre temps.

D'une part, l'Ecole publique est toujours plus l'asile des idéals de la nation. La famille dispersée, l'Eglise affaiblie, la Société divisée, il reste l'Ecole. Il ne suffit plus que celle-ci tienne boutique d'orthographe et de calcul ; on veut qu'elle apaise les antagonismes, qu'elle régénère les forces nationales, qu'elle développe les aptitudes, l'initiative, la volonté de l'action et du bien.

Et d'autre part, n'en sommes-nous pas à négliger l'idéal moral et l'intelligence désintéressée ? Je dis « négliger » par euphémisme. Notre science sacrifie au progrès matériel les hauts desseins de la culture. Le sport, cet adversaire assez légitime de l'intellectualisme, devient exclusif à son tour. Il y a une règle de vie assez commune à tous, l'égoïsme tout court.

L'éducation vaut par ceux qui la donnent. Une société qui néglige les idées générales et les soucis moraux, saura-t-elle faire paraître des éducateurs ? Saura-t-elle avoir pour eux cette considération qui s'attache aux fonctions les plus honorables ?

Et de fait, combien de preuves de cette dégradation de la véritable culture ! C'est illustrer la contradiction dont on vient de parler, de citer trois pays des plus importants aujourd'hui, la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Dans tous trois, la qualité et le nombre des candidats à l'enseignement public sont insuffisants. En France, M. Herriot était à ce propos, le 18 février dernier, à la Chambre des députés, des faits suggestifs. L'ordre du jour appelait la discussion du projet de péréquation des traitements des membres de l'enseignement.

Nous ne saurions mieux faire que de relever ici quelques passages du magnifique exposé de M. Herriot, le rapporteur de la Commission des finances :

« Quelle est la situation d'un instituteur de campagne ? Le stagiaire débute à 3600 fr. Il reçoit moins qu'un cantonnier.

» Qu'est-ce donc qu'un pareil régime, sinon la porte ouverte à l'inécapacité ?

Le nombre des candidats est aujourd'hui tellement réduit qu'aucun choix n'est plus possible.... Il n'y a pas de tâche plus urgente que remettre l'éducation du pays à des hommes dignes de cette mission, égaux en valeur et même supérieurs à l'ensemble des autres fonctionnaires. » M. Herriot montre que la vraie culture, la meilleure force de la France, veut qu'on ne se désintéresse pas des professions libérales. Puis, s'adressant à M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique : « Aujourd'hui, dit-il, l'idéaliste qui veut se donner aux professions libérales est tenté de s'en détourner par le mauvais conseil des événements. Ne laissez pas la matière opprimer l'esprit ! Il faut que l'intelligence conserve ses droits.... L'idéaliste est souvent découragé. Relevez-le par la protection que vous donnerez à l'Université qui, sans doute, ne représente ni toute l'intelligence, ni toute la culture française, mais qui en est comme la forteresse la plus haute. On la raille parfois, mais l'on sait bien qu'elle est indispensable à la solidité de la nation. L'Université française est la suprême garantie matérielle et l'honneur suprême de ce grand pays. Et dans des époques convulsives comme celle-ci, la France se doit de ne jamais cesser d'entretenir, au-dessus de la mêlée des faits, l'éclat des libres flammes de l'esprit. »

Le Parlement anglais recule maintenant devant les conséquences financières de la loi Fisher réorganisant l'enseignement public et vient d'abroger certaines dispositions concernant l'enseignement professionnel. Les organes corporatifs de nos collègues anglais témoignent leur anxiété au sujet des intentions du gouvernement. Voici un passage d'un discours de M. Forster, président d'une association pédagogique : « Je ne suis pas surpris, dit-il, de voir les réactionnaires du pays commencer à hésiter en face des dépenses nécessaires ; je ne m'étonne pas qu'on tente de discréder la loi de 1918 et de retarder la mise en vigueur de ses diverses clauses, sous prétexte d'économiser et d'impossibilité de paiement. Pendant bien des années, l'Instruction publique a été affamée par le Trésor. Si elle était affamée en 1913-1914, elle doit périr maintenant puisque son budget est actuellement le 5 % du revenu national (10 % en 1913). Si l'on compare le budget de l'année et de la marine avec celui de l'instruction publique, on vérifie encore une fois le vieil adage : « Nous payons quatre fois plus pour faire sauter les cervelles que pour les cultiver. » La vraie économie consiste en la suppression de toutes les dépenses inutiles et non en épargnes mesquines sur des services essentiels ; l'instruction publique est un service essentiel de l'Etat et les dépenses nécessaires qu'elle entraîne sont un placement..... »

Aux Etats-Unis, nous avons vu (chronique du 19 février) que la question des maîtres n'est pas résolue.

E. LARAVOIRE.

L'ÉCOLE UNIQUE EN FRANCE ET EN NORVÈGE

Le problème de l'école unique continue d'être discuté en France. Personne ne s'étonnera de voir Paul Bourget, le romancier aristocrate, prendre parti, dans *l'Illustration*, contre cette réforme éminemment démocratique. Le Dr

Toulouse lui a répondu dans l'*Ère nouvelle*. M. Bourget ayant soutenu que le paysan n'avait pas besoin d'instruction scolaire, le Dr Toulouse écrit : « Si les paysans de M. Paul Bourget savaient un peu mieux lire et écrire, nous n'aurions pas à regretter que, trop attachés aux « traditions » nationales de la culture du sol, ces braves gens nous laissent manquer de blé. Ils ne tirent de la riche terre de France qu'un rendement de 13 quintaux à l'hectare, tandis que les paysans allemands, plus instruits, obtiennent du sol ingrat de la Germanie un rendement double. »

Plus loin, l'auteur définit comme suit le rôle de l'école unique : « Il faut que la sélection porte sur tous les enfants, et voilà pourquoi il faut une école unique au début. C'est l'aptitude seule, et non le hasard de la fortune ou du milieu, qui doit décider qu'un enfant appartiendra à telle catégorie de travailleurs et, dans cette classe, pourra devenir un membre de l'élite. »

D'autre part, M. Ferdinand Buisson écrit dans le *Manuel général de l'Instruction primaire* :

« Se contenter pour la masse des enfants de la nation d'une instruction élémentaire qui s'arrête à douze ans ; qui, jusqu'à cet âge, est souvent une dérisoire, tant la fréquentation scolaire est illusoire ; qui, à partir de cet âge, disparaît pour faire place à un apprentissage, et souvent à une absence d'apprentissage laissant les deux tiers des jeunes gens sans métier, sans autre qualification technique que celle de manœuvre ou d'homme de peine ; — d'autre part, réservé non pas à l'élite des plus méritants ou des mieux doués, mais à un tout petit groupe d'enfants de famille aisée la faveur d'entrer au lycée, au collège, aux écoles professionnelles, puis aux grandes écoles, sans encouragement quelconque pour l'enfant de l'ouvrier et du paysan, sauf l'illusion des fractions de bourse que peuvent seules accepter (et au prix de quels sacrifices !) les familles de la petite bourgeoisie, est-ce là le rôle d'une démocratie vraiment jalouse de cultiver les intelligences et les aptitudes que la nation met à sa disposition ? Pour changer ce régime, il faut toute une réforme qui sera, — je l'ai souvent dit, mais on ne le redira jamais trop, — bien plus sociale que scolaire. »

La même revue publie les lignes suivantes de M. André Balz, et la question qu'il pose serait particulièrement actuelle dans le canton de Vaud : « N'y aurait-il pas, demande-t-il, d'importantes économies à faire en fusionnant des collèges mort-nés avec des écoles primaires supérieures florissantes ? »

En Norvège, on agit. Ce pays possède des écoles primaires à sept années (de la 7e à la 14e) ; des écoles moyennes à 4 années (de la 12e à la 16e) ; des gymnases à 3 années. Ecoles moyennes et gymnases avaient jusqu'ici des classes préparatoires.

Le *Storting* a décidé de supprimer progressivement les classes préparatoires publiques et privées, de manière à faire passer tous les élèves dans l'école primaire publique, où désormais les langues étrangères seront enseignées à titre facultatif.

L'école élémentaire à sept classes doit donc devenir la base de tout le système scolaire norvégien ; au-dessus se trouvera l'école moyenne, puis les gymnases (classiques et modernes) et les écoles de commerce.

Le but est de diviser désormais les élèves non selon les classes sociales, mais selon les âges et de constituer trois enseignements qui auront une raison d'être dans l'âge des auditeurs : pour enfants, pour adolescents, pour jeunes gens.

L'ÉCOLE ET LA VIE

UNE HEUREUSE INITIATIVE

Il y a quelque chose de changé à l'école, n'en déplaise aux esprits chagrins qui ne voient partout que routine à pourfendre. « La classe sombre », les « murs gris », « le tableau noir » et le maître « assorti » ne seront bientôt plus que légendes propres à remplacer, pour nos enfants modernes, les contes périmés de loups-garous et de croquemitaines. Preuve en est l'originale entreprise du groupe scolaire des Eaux-Vives. Pour alimenter le fonds de courses scolaires le corps enseignant a trouvé un moyen ingénieux. Il a organisé un bazar et a eu recours aux élèves eux-mêmes pour en approvisionner les comptoirs. Durant de longues et patientes semaines, les heures destinées aux travaux manuels, à la couture, au dessin, ont été consacrées à la confection d'objets multiples. Les 3000 articles ainsi obtenus ont constitué un stock imposant que quelques heures de vente ont suffi à épuiser.

Dans la salle coquette et bruyante où résonnèrent les paroles de cordialité de M. Martin-Achard, le sympathique maire de la commune, et de M.J. Mussard, président du Département de l'Instruction publique, il y eut matière à philosophe pour qui aime la jeunesse et s'intéresse à son avenir. Le premier sentiment, certes, fut de s'émerveiller de l'effort et du résultat. Déjà pour cette preuve tangible de ce qu'on peut obtenir de nos écoliers, l'entreprise méritait d'être tentée. Mais il y a plus et mieux encore. La respectable somme recueillie et la superbe randonnée alpestre qu'elle facilitera ne sont que les moindres profits de la journée. Qui pourrait dire quel gain les enfants tireront de ce travail qui a mis en jeu et en œuvre tant de forces diverses? Le tout petit qui, de ses doigts courtauds et malhabiles a tressé les fibres multicolores de cette pochette, le grand garçon qui, sur le dessin du maître, a découpé ces animaux de menagerie si plaisamment campés, la jeune fille qui a fixé son aimable fantaisie dans la décoration de cette rustique terre cuite, tous ont pris, à l'âge où se forment les impressions définitives, cette grande notion sociale de la dignité du travail. Sans catéchisation pédante, ils se sont élevés à cette noble conception qui apparaît l'artisan consciencieux à l'homme de bien : ils savent qu'il faut aller jusqu'au bout, malgré les difficultés, que livrer une œuvre impeccable, c'est une façon d'être loyal, d'être vrai, d'être honnête homme.

La collaboration morale des parents, la solidarité des maîtres qui, en bons aînés, ont guidé les inexpériences, rectifié les erreurs, suggéré les moyens d'exécution, ont créé d'école à famille un lien solide et réel. Cette sympathie, cette confiance mutuelles, on les sentait tangibles dans la manière d'être, le ton des acheteurs pressés aux éventaires, dans l'arrangement charmant des boutiques ornées de spirituelles enseignes (des artistes comme Portier, Chapot, Gallay,

avaient tenu à fournir leur contribution), dans l'accent pénétré du jeune héraut qui lut avec tant de conviction l'archaïque « crie » conçue avec bonheur par M. Richard.

Certes, il ne saurait être question de répéter partout ou trop souvent l'essai de l'Ecole des Eaux-Vives. Mais il convient de n'en pas oublier la signification. Travailler dans la joie, gagner son plaisir, prendre conscience de ses possibilités, n'est-ce pas apprendre à vivre ?

L. H.

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Le groupe scolaire des Eaux-Vives est privilégié entre tous. A peine revenu du triomphe de sa vente au profit du fonds de course, le voilà reparti pour la gloire avec « La fête du Printemps ». Fête du printemps, vraiment, puisqu'elle se célèbre aux jours du renouveau et que toute la jeune poussée scolaire en fait les frais, avec le plus symbolique et le plus opportun des contes de fées : « La Belle au Bois dormant. »

M. Faes, le grand pourvoyeur du théâtre enfantin, a mis une fois de plus son talent au service de la cause juvénile. S'il poursuivait des buts égoïstes et prétendait satisfaire des ambitions esthétiques, nous lui chercherions quelques noises. Mais ce serait méconnaître une partie de sa personnalité, la plus sympathique, la plus originale, la plus sincère. Si vous voulez juger l'œuvre de M. J. Faes, c'est sous un autre angle qu'il faut l'envisager. Ses pièces de théâtre semblent surtout avoir pour but de stimuler toutes les possibilités actives de l'enfant. Inégal, parfois maladroit et fruste, peu habile aux concessions scéniques, il manque le tableau à faire, s'encombre de personnages accessoires au détriment de l'essentiel. Tandis qu'interminablement les marmitons s'agitent sur la scène, la princesse Eglantine s'endort et se réveille discrètement dans une encoignure. A l'imagination des spectateurs d'y suppléer. Mais que d'ingéniosité dans les rôles *épisodiques*, que de trouvailles spirituelles ! Quelle pénétration de la psychologie enfantine ! Les petits acteurs, semble-t-il, créent leur pièce, l'improvisent, entrent tout droit dans la fiction. Ils se sont intéressés à tout, non seulement à leur rôle, mais au machinisme, aux accessoires, aux costumes, à la musique, à la danse. Tout a été prétexte à cette joie de créer que l'éducation, trop souvent, tue chez l'enfant. Qu'on pense ce qu'on veut du théâtre d'enfants, il faut louer M. Faes d'avoir eu la foi et la constance, qui font les œuvres durables. La représentation elle-même qui est, pour le profane, l'expression tangible de l'effort, n'a, en somme, que peu d'importance. Combien plus faut-il se réjouir de tout ce que sa patiente préparation aura éveillé chez les jeunes acteurs ! Félicitons-nous plus encore que, pour refaire un monde, il se trouve des maîtres tels que M. J. Faes. Educateurs avertis, apôtres ardents, aiguillons d'énergie, ils trempent les forces, ils allument l'étincelle, ils font, du travail, jaillir la saine gaîté. Leurs élèves, sans doute, oublieront bien des choses ; mais ces choses essentielles, ils ne les oublieront pas ; et le monde, demain, s'en trouvera bien.

Si « La Belle au Bois dormant », ses fées, ses marmitons, son astrologue et son bouffon étaient le centre de cette jolie fête enfantine, il serait injuste de ne

pas citer au moins les attraits mineurs qui ont empli les minutes d'entr'actes : la Ronde des grand'mères, de Jacques-Dalcroze, le gentil prologue de M^{me} Grange, « Paradis Eaux-Vivien », l'intermède musical et l'orchestre E. V. O. S. et la pianiste, M^{me} Sing.

La musique charmante, si simple et claire et si pleine d'humour dont M. René Chappuis a su fleurir le texte de M. J. Faes, mériterait qu'on s'y attardât. Il faudrait non moins louer M. Breithaupt, qui a réglé les rondes et les évolutions rythmées avec un goût et un soin parfaits.

Il faudrait louer chacun de ceux qui, modestement effacés, ont contribué à faire de cette soirée un tout harmonieux, plaisant à l'œil, réconfortant au cœur. Et peut-être, car ils sont gens pleins de malice, nous riraient-ils gentiment au nez en nous assurant — ce qui est possible — que tout le plaisir a été pour eux.

L. H.

LES LIVRES

L. POITRINAL, inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine. **Pédagogie pratique.** Paris, Armand Colin, 313 pages, 7 fr. français.

Jamais livre ne répondit mieux à son titre. Aucune théorie. On peut le regretter, car la théorie ne vient-elle pas souvent éclairer et justifier la pratique ? Mais les novateurs feront à M. Poitrinal un plus grave reproche. A le lire, il semble que l'école, l'enseignement, l'éducation soient des choses définitives et *ne varietur*, alors qu'elles sont bien plutôt en éternel devenir. Nous avons quelque peine à admettre cette conception *statische* de la pédagogie et ce traité de l'art d'enseigner qui, en 1921, ignore délibérément toutes les tentatives de réforme. Gardez-vous donc de consulter ce volume sur les grands problèmes à l'ordre du jour dans toutes les nations qui se piquent de progrès : école active par le travail manuel, modification des programmes, autonomie des écoliers, sélection des élèves, école unique, suppression ou simplification des examens, etc. Vous seriez déçu : il n'a cure de tout cela.

Nous aurions tort toutefois de le condamner sans appel. Un inspecteur romand me disait un jour : « Si je reprenais la direction d'une classe, je crois que je ferais de bonne besogne. » M. Poitrinal, qui est inspecteur lui aussi, a beaucoup vu, beaucoup écouté, beaucoup comparé et réfléchi. Il possède un remarquable bon sens et une parfaite clarté d'esprit. Ajoutez à cela une langue aisée, de l'humour et du trait, et vous comprendrez que cette *Pédagogie pratique* soit une lecture non seulement profitable, mais pleine d'agrément. Si l'auteur ne fait qu'esquisser certains sujets, tels que le dessin, le chant, la morale, l'instruction civique, les sciences physiques et naturelles, s'il effleure à peine l'enseignement de la gymnastique, il a par contre des chapitres admirables, copieux, fourrés de faits et d'exemples, sur le rôle de l'instituteur ou de l'institutrice, l'organisation de la classe, les méthodes et procédés, l'écriture, la grammaire, l'orthographe, le vocabulaire, la lecture, la récitation, l'élocution, la rédaction, l'arithmétique, l'histoire, la géographie et l'hygiène.

Guide sûr, livre extrêmement précieux pour les débutants, plein d'intérêt

aussi pour ceux qui désirent comparer leur pratique quotidienne à celle d'un maître de l'art — il leur arrivera du reste de n'être pas toujours d'accord avec lui — et, au besoin, rectifier la direction. Bien que M. Poitrinal paraisse ignorer la réforme scolaire, nous devons remarquer cependant que la mise en pratique de ses conseils nous rapprocherait tellement de l'idéal rêvé par les novateurs, que la réforme à laquelle ils travaillent en deviendrait moins urgente, parce qu'elle serait déjà accomplie à moitié.

ALB. C.

François MENTRÉ. *Les générations sociales*. Paris, Bossard 1920. 470 pages in-8°. — 15 fr. français.

C'est un fait d'expérience courante de constater que les générations se suivent et ne se ressemblent pas, qu'un fossé, parfois un gouffre, sépare les façons de penser, de sentir et d'agir des parents et des enfants. Mais y a-t-il des « générations sociales » ? Peut-on découper dans la vie des sociétés comme dans celle des familles des tranches de trente ans à peu près, pendant lesquelles une certaine conception de la vie et du monde dure pour faire place ensuite à un point de vue différent sinon opposé ? M. Mentré, que nous connaissons jusqu'ici pour ses études sur l'histoire des sciences, le croit et il s'applique à le montrer. Le fait reconnu, il s'agit de l'expliquer ; ce lui est l'occasion de passer en revue des théories anciennes de Platon à Cournot, et de plus modernes. L'hypothèse de M. Mentré est fondée sur la psychologie individuelle : c'est l'enfant, disons de 10 à 15 ans, qui subit le plus fortement l'influence des grands événements sociaux ; sa façon d'y réagir se montrera quand il aura atteint l'âge d'homme ; il faut ainsi à ces réactions une période d'incubation de 25 à 30 ans.

La doctrine des générations serait appelée à renouveler l'histoire dans tous ses départements. M. Mentré nous donne un échantillon de la méthode en l'appliquant à l'histoire politique et littéraire de la France pendant quatre siècles. Il en relève aussi la valeur pédagogique.

« D'ici un demi-siècle, écrivait il y a 40 ans O. Lorenz, tous les écoliers manieront aussi couramment cette mesure (la génération) qu'ils font aujourd'hui le mètre. » — Livre riche de faits et d'idées, très propre à stimuler la pensée attentive et critique.

P. B.

M^{me} J. BALLET, inspectrice de l'enseignement primaire. Enseignement de la lecture et de l'orthographe. II. *Mon livre bleu*. Ouvrage adopté par la Conférence intercantonale des chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande. Illustrations de Mme Lienhard-Geisseler. Librairie Payot et Cie, Lausanne et Genève. Prix : 2 fr. 50.

Ce joli volume fait suite à *Mon livre rouge* et sera bientôt suivi de *Mon livre vert*. Il contient, dans un ordre méthodique, la série des diptongues et des sons représentés par deux ou trois lettres : *oi, ou, eu, ai, au, on, an, en*, etc., puis l'étude des groupes de consonnes *pl, bl, fl, pr, br, tr*, etc. Les consonnes finales muettes ne sont pas exclues de ces leçons ; un artifice typographique les signale à l'attention du commençant. La majeure partie de l'ouvrage est imprimée en caractères manuscrits légèrement penchés ; vers la fin du cours apparaissent les caractères romains. Des vignettes nombreuses et expressives illustrent les phrases un peu difficiles ; les pages du recto présentent chacune

une scène familière, bien vivante, d'un dessin agréable, qui soutient l'attention et facilite la lecture du texte. Abondance d'exercices, gradation bien observée, disposition ingénieuse des éléments graphiques, impression soignée sur excellent papier, voilà de quoi encourager au travail les petits lecteurs, que les moindres difficultés déconcertent.

La méthode de lecture de Mme Ballet est destinée spécialement aux classes d'élèves peu doués, mais elle rendra des services aux institutrices en quête de textes simples et variés, qu'elles aiment à ajouter à la matière du manuel obligatoire.

U. B.

E. KASSER, inspecteur scolaire à Berne. *Journal de classe*. 9^e édition. Cahier de 110 pages grand format, 2 fr. 50. En vente chez l'auteur.

Sous une couverture noire souple et solide, ce registre consacre 84 pages à la préparation des leçons, à l'inscription des devoirs oraux et écrits, aux notes journalières, etc. Deux pages en regard sont attribuées à chaque semaine ; chaque page comprend trois colonnes (une colonne par jour), et chaque colonne se subdivise à son tour en 8 cases. Cette disposition est extrêmement claire et pratique. Onze pages sont réservées ensuite aux notes diverses, remarques, observations de tout genre, etc., huit pages à l'inscription des « notes » et aux « bulletins », deux pages aux tableaux des leçons, etc.

Le *Journal de classe* de M. Kasser n'a qu'un défaut : il est actuellement un peu cher. (Il ne coûtait que 1 fr. 20 avant la guerre.) Je le découvris à Bâle en 1911 dans la classe d'un collègue qui me le recommanda chaudement. Je m'étais servi jusqu'alors à cet effet de cahiers ordinaires que je transformais tant bien que mal. J'essayai immédiatement le *Journal* de M. Kasser, je l'adoptai et ne saurais plus m'en passer.

ALB. C.

Théodore RIVIER. *Vers l'unité religieuse du pays*. Lausanne, Payot 1921, 157 p. in-12. 4 francs.

L'Eglise et l'école ont été étroitement unies dans le passé ; rien de ce qui touche l'une ne saurait laisser l'autre indifférente. Puisque M. R. a bien voulu envoyer son livre à *l'Éducateur*, disons qu'il développe dans un esprit très irénique l'idée que l'Eglise nationale vaudoise est aujourd'hui assez autonome, assez indépendante du pouvoir civil pour que l'Eglise libre puisse s'unir à elle. On sait que l'Eglise nationale neuchâteloise vient de prendre, dans le même désir d'union, une résolution unanime qui doit aboutir au contraire à sa séparation d'avec l'Etat. Signalons pour Genève, où les événements ont marché plus vite, une belle étude qui sort de presse, de M. Aug. GAMPERT : *L'Eglise de Genève et la suppression du budget des cultes* (Genève, Jullien 1921, 2 fr.), et pour montrer l'importance que revêt aux yeux des jeunes protestants de chez nous cette question de l'Eglise, rappelons le riche volume de l'Association chrétienne d'étudiants, intitulé *Vers l'unité* (Lausanne, Concorde. 1920. 4 fr.).

P. B.

PARTIE PRATIQUE

LE JARDINAGE ¹

Le jardin est prêt ; il est bien ratissé ; sa surface est tout à fait plane ; les

¹ Voir *Le Travail manuel scolaire*, numéros de février et de mars 1921.

sentiers sont réguliers et les planches divisées en m². La terre est meuble et fine. Le jardin scolaire a bonne façon.

Semis. — Ensemencer un m² avec les graines de quelques-unes des plantes les plus caractéristiques de la contrée et de quelques autres dont le développement et les produits donnent lieu à d'intéressantes observations : blé, avoine, seigle, maïs, — lin, chanvre, — haricots à rames, haricots nains, pois, — pavot, tabac. Laisser deux ou trois m² sans culture pour les utiliser plus tard. Étiqueter et dater chaque semis. Les garçons préparent les étiquettes en bois.

Au jardin, les enfants notent leurs observations dans leur carnet, puis à l'école on examine ces remarques, on retient les meilleures, on les classe, on en fait un petit travail de rédaction. On pourra conjuguer les verbes *semer*, *ressemener*, *ensemencer*, *planter*, *replanter*, *transplanter*, *repiquer*, *étiqueter*, etc. On analysera quelques-unes des phrases conjuguées : *J'ensemence mon jardin* ; — *hier, tu as ensemencé ton jardin* ; — *demain, nous semerons le blé à la volée* ; etc. Dans la leçon de dessin, les élèves font un plan détaillé du jardin et dans la leçon d'arithmétique ils calculent la surface des planches, des sentiers, le pour cent de la surface productive, etc.

Questions pratiques. — Afin de pouvoir étudier facilement les céréales, il ne faut pas les semer à la volée, mais en lignes espacées de 10 à 12 cm., et les grains de 3 à 4 cm. ; pour le maïs, mettre un peu plus d'espace.

J. CHAPPUIS.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

La recomposition de la lumière blanche par les trois couleurs élémentaires. Le procédé de trichromo-gravure si fréquemment employé maintenant peut être facilement expliqué à nos écoliers quand ils ont vu que les trois couleurs fondamentales, le rouge, le jaune et le bleu, combinés, donnent le blanc. Pour démontrer cette propriété synthétique des trois couleurs, préparez le disque de Newton. A cet effet, découpez dans un carton blanc un cercle de 15 à 20 cm. de diamètre. Divisez ce cercle en trois secteurs égaux que vous colorez respectivement en rouge, jaune et bleu. Des crayons de couleur rempliront fort bien ce but. Il est évident que des teintes à l'aquarelle, ou trois secteurs découpés dans des papiers de couleur, conviendront parfaitement. Quand le disque est dûment coloré, plantez un crayon à son centre et élargissez le trou, de manière que le carton puisse tourner facilement autour du crayon servant d'axe. En tenant le crayon d'une main, faites tourner rapidement le disque coloré, face à vos écoliers. Ceux-ci le regardent en clignant les yeux et voient alors les trois couleurs reconstituées en blanc.

Si un élève possède un « meccano », faites-lui fixer solidement un axe au disque et monter un petit appareil de rotation. Sinon, un écolier avisé saura aussi facilement fixer l'axe dans une bobine et, au moyen d'un bout de ficelle, faire tourner rapidement le disque de Newton.

D^r P. JOMINI.

MAISON MODELE, Lausanne

Maier et Chapuis, Place et Rue du Pont

COSTUMES sur MESURE



et confectionnés
coupe moderne
VÊTEMENTS
sport, tous genres
MANTEAUX DE PLUIE
COSTUMES ENFANTS
CHEMISERIE

10.— au comptant
au corps enseignant
Prix modérés marqués
en chiffres connus.

PIANOS MAISON CZAPEK

LAUSANNE — En face du Théâtre

Ancienne maison de toute confiance

Conditions spéciales au corps enseignant

Pianos suisses et étrangers

VENTE

— LOCATION —

ÉCHANGE

Favorisez l'industrie suisse !

Les gommes à effacer "Rütli", "Righi", "Pallas" et "Lux" offrent tous les avantages des marques étrangères; elles sont très douces et n'abiment pas le papier. Les essayer c'est les adopter dans les écoles et dans les bureaux. En vente dans les papeteries ou directement chez les fabricants

Société Anonyme R. & E. HUBER

Manufacture de caoutchouc

PFÄFFIKON-ZURICH

Maison de confiance fondée en 1880. — 400 ouvriers. 47



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée

BIJOUTERIE FINE

Réparations soignées. Régulateurs, réveils Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE.

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.63

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN de Genève.

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

MAISON ERNEST PEYTREQUIN

LAUSANNE

fondée en 1889.

LAUSANNE

actuellement RUE DU PONT, 11 (au fond de la cour).

Portraits agrandissemens, d'après tous genres de photographies.

Atelier spécial de dorure; grand choix de baguettes pour encadrements de photographies, diplômes, gravures, etc.

Sur demande, nous nous rendons à domicile avec échantillons.

43

VÊTEMENTS
CONFECTIONNÉS
et sur mesure
pour Dames et Messieurs

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

TROUSSEAUX
COMPLETS
DRAPERIES
et nouveautés pour Robes

10 % d'escompte aux membres de la Société pédagogique.

Cours d'Écriture Ronde et Gothique

avec direction pour maîtres et élèves. 4^e édition

La partie allemande de cet ouvrage a paru en 22^{me} édition.

Prix d'un exemplaire fr. 1.50. Pour des classes rabais.

48

Dans les Papeteries et chez BOLLINGER-FREY, Bâle.



PUBLICITÉ DE L'ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

Nous avons l'avantage d'informer notre clientèle et le public en général que dès le 1er janvier 1921, l'administration des annonces de *l'Éducateur* et *Bulletin Corporatif* a été confiée à notre maison.

Cet important organe professionnel de la Société Pédagogique de la Suisse romande compte comme abonnés tous les instituteurs et institutrices membres de la S. P. S. R. et offre ainsi une publicité de premier ordre. Nous la recommandons vivement à tous nos clients persuadés qu'ils en seront très satisfaits.

PUBLICITAS S. A., LAUSANNE.



L'EDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAÎT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Av. Bergières, 26

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

W. ROSIER, Genève.

H. GOBAT, Delémont.

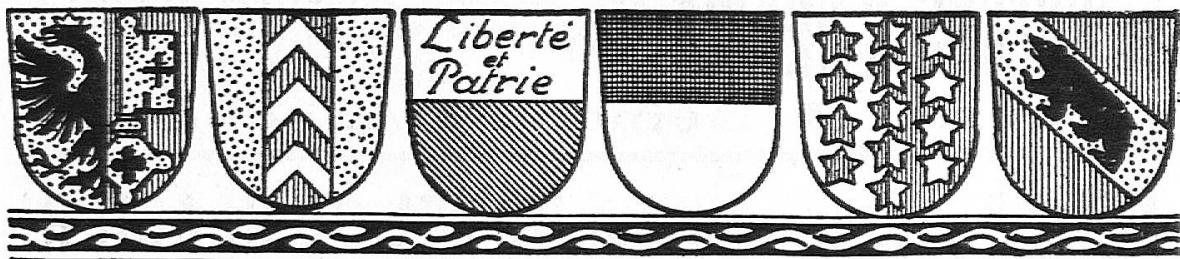
LIBRAIRIE PAYOT & Cie

LAUSANNE

1, Rue de Bourg

GENÈVE

Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15
 Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125
 Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

a) Cours de maîtres de gymnastique pour garçons.

Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise les cours suivants :

I. 1er et 2me degré, pour institutrices à des classes mixtes, du 22 au 30 juillet, à Payerne. Directeurs : W. Montandon, St-Imier et Ch. Collins, Nyon.

III. 2me et 3me degré, pour instituteurs, du 18 juillet au 3 août, à Bulle. Directeurs : A. Huguenin, Lausanne et J. Thorin, Genève.

b) Cours de maîtres de gymnastique pour jeunes filles.

VII. 2me et 3me degré, pour instituteurs et institutrices, du 17 juillet au 2 août, à Neuchâtel. Directeurs : L. Guinand, Locarno et E. Richème, Neuchâtel.

Sur la base du « Règlement pour les cours de gymnastique », seront admis sans autre formalité les instituteurs, respectivement institutrices. Pourront se faire inscrire en outre d'autres personnes. Celles-ci devront alors établir qu'elles ont la perspective de devenir plus tard maîtres ou maîtresses de gymnastique et fournir des indications sur leur préparation antérieure et leurs aptitudes. A cet effet, il leur sera remis un questionnaire à remplir.

Le maximum des participants est de 32 par cours. Les participants doivent suivre le cours complet. Les inscriptions pour une durée moindre ne seront pas prises en considération. Le programme d'enseignement est basé sur les manuels fédéraux de gymnastique.

Pour faciliter la participation à ces cours, le Département militaire fédéral accordera aux participants une subvention de 6 fr. par jour ; ils ont droit en outre à une indemnité de déplacement représentant le prix de leur billet de 3me classe pour les parcours par le chemin de fer et de 2me classe sur les bateaux à vapeur. En outre, s'ils ne demeurent pas dans les localités où les cours se donnent, ou dans la banlieue, ils recevront une subvention de 4 fr. par nuit.

Nous ne manquerons pas de prier les Départements de l'Instruction publique des cantons d'accorder des subventions à leurs ressortissants ; toutefois, les demandes de subsides devront être adressées directement par les intéressés aux autorités cantonales dont ils dépendent.

Inscriptions pour les cours susdits. — On est prié de se faire inscrire jusqu'au 15 juin auprès de M. le professeur R. Spühler, à Kusnacht, le président de la commission technique de la Société suisse des maîtres de gymnastique.

Pour le comité de la Société suisse des maîtres de gymnastique :

Le président : Dr E. MATTHIAS.

Le secrétaire : Herm. REBER.



POUR LES INSTALLATIONS DE PROJECTION

nous sommes à disposition pour faire
gratuitement

les essais au domicile du client lors de la
livraison. 39

Courses d'écoles

par camions - automobiles couverts
offrant toute sécurité. Prix modérés.

Téléphone 74.

Custot & Demont :: Aubonne

Trient

(VALAIS) HOTEL DU GLACIER

Altitude: 1295 mètres.

Cure d'air. — Climat sec sans brouillard.

Bonne pension. — Prix modérés. 35